

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes

Procès-verbal du Conseil d'Administration

du 10 JUIN 2025

Au Mémorial du Camp de Rivesaltes

Présents

Pour le Conseil Régional

Agnès LANGEVINE

Pour le Conseil Départemental

Charles CHIVILO

Personnalités qualifiées

Jean Baptiste LLATI

Geneviève ERRAMUZPE (visio)

Georges BARTOLI

Représentant du personnel

François LEMARTINEL

Excusés

Carole DELGA

Eliane JARYCKI

Patrick CASES

Christophe MANAS

Olivier ROMERO

Charles CHIVILO

Marie Edith PERAL

Alexandre DOULUT

Bernadette COSTASECA

Isabel ALTADILL CHICHET

Etaient invités :

Céline SALA PONS

Pascal HUMBERT

Carole MARTINEZ

Manuella STANDAROVSKI (visio)

Mélodie CHIBATTE (visio)

Christophe GERVAIS

- Adoption de l'ordre du jour

Aucune remarque n'est formulée

► adopté à l'unanimité.

- Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 décembre 2024

Aucune remarque n'a été formulée avant la séance ni lors de la présentation.

► adopté à l'unanimité.

En préambule au conseil d'administration, la Directrice Céline SALA PONS présente un point d'étape sur le dossier du cimetière harkis et sur les deux importantes journées qui ont eu lieu depuis le début de l'année 2025.

Depuis les dernières recherches autour du cimetière harkis, deux échéances importantes ont eu lieu :

- le 21/02/25, une rencontre et un temps d'échange ont eu lieu entre les familles et la Ministre Patricia MIRALLES en la mairie de Rivesaltes et en la présence du maire de Rivesaltes.

-le 28/04/25, une journée scientifique a eu lieu au Mémorial du camp de Rivesaltes en présence de la ministre Patricia MIRALLES et d'élus du territoire dont le maire de Rivesaltes.

Deux séquences différentes ont eu lieu lors de cette journée :

- une séquence à huis clos avec les familles précédé d'une visite sur le site du cimetière. Un document retraçant les recherches et découvertes recensées à ce jour autour du cimetière a été remis aux familles par la ministre.

- une séquence ouverte au public et à vocation plus scientifique avec comme temps fort la remise officielle du rapport de l'INRAP à la ministre. Des conférences ont également été proposées autour de la question du deuil ,du travail de recensement des tombes dans les cimetières de Perpignan et Rivesaltes.

Dans le dossier du cimetière harkis, Céline SALA PONS précise que le Mémorial est identifié, à la fois comme un lieu de réparation pour les familles et les descendants et comme un espace de recherche scientifique. La présence de familles harkis dans le cadre de la programmation du Mémorial en est un signe fort.

Le travail engagé par le Mémorial s'inscrit dans un processus de dépassement du traumatisme vécu par les familles mais aussi dans un processus de rétablir la dignité due aux familles et à leurs défunt.

Geneviève ERRAMUZPE interroge Céline SALA PONS à propos d'une possible explication concernant la disparition des corps.

A cette interrogation, Céline SALA PONS précise que Abderahmen MOUMEN a mené des recherches rigoureuses. Des lieux ont pu être alors identifiés.

Selon le rapport de l'INRAP, les couches supérieures du cimetière identifié sur le camp de rivesaltes ont été remuées en 1984.

les dernières découvertes font état d'ossuaires déposés dans le cimetière de Rivesaltes.

La ville de Perpignan ferait aussi face à des déplacements de dépouilles dans des ossuaires.

Dernièrement, des plaintes ont été déposées par un collectif de familles contre le maire de Rivesaltes.

Céline SALA PONS propose de diffuser le document remis aux familles le 28/04/25 aux membres du CA et du CS.

Agnès LANGEVINE tient à compléter les propos de Céline SALA PONS en précisant que le professeur ADALIAN a fait preuve d'une grande bienveillance à l'égard des familles.

Il a ainsi expliqué qu'une identification individuelle reste problématique en fonction des âges des défunt.

La réalisation d'un lieu collectif de recueillement pourrait être envisagé.

Geneviève ERRAMUZPE demande si cette découverte sera intégrée dans la nouvelle exposition permanente.

Céline SALA PONS explique que les plaques qui accompagnaient les dépouilles seront intégrés effectivement dans la nouvelle exposition permanente.

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 10 juin 2025

Rapport 01/2025 : Élection du (de la) Président/e du Conseil d'Administration

Considérant :

En vertu des statuts votés par ses membres fondateurs, l'EPCC du Mémorial du camp de Rivesaltes est administré par un Conseil d'Administration dont le Président ou la Présidente est élu.e en son sein.

Cette élection se déroule à la majorité des deux tiers, pour une durée de trois ans renouvelable, qui ne peut excéder le cas échéant, celle de son mandat électif, sauf s'il s'agit d'une personnalité qualifiée (Article 8 des statuts).

Sur le plan des attributions, le Président ou la Présidente du Conseil d'Administration :

- A. exécute les décisions prises en Conseil d'Administration
- B. convoque le Conseil d'Administration au moins deux fois par an
- C. préside les séances du Conseil d'Administration
- D. sollicite pour avis et recommandations la réunion du Conseil Scientifique
- E. propose au Conseil d'Administration de délibérer sur la nomination et la cessation de fonctions du Directeur ou de la Directrice de l'Etablissement
- F. nomme le personnel après avis du Directeur ou de la Directrice
- G. peut déléguer sa signature au Directeur ou à la Directrice

C'est dans ce cadre qu'il sera proposé de procéder à l'élection du Président ou de la Présidente de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes

Agnès LANGEVINE s'exprime au nom de Carole DELGA et rappelle son attachement aux questions mémorielles et son attachement au Mémorial du camp de Rivesaltes et ceci au-delà de la mission d'accueil et de recherches du lieu, pour preuve la priorité qui a été donnée à la refonte du parcours muséal.

► **Carole DELGA est élue Présidente à l'Unanimité**

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 10 juin 2025**

**Rapport 02/2025 : Election du (de la) Vice Président(e) du Conseil
d'Administration**

- a) Vu les articles 1431-3, R 1431-5 et R 1431-8 du CGCT
- b) Vu l'article 1431-4 de la loi 2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée, relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle
- c) Vu l'article R 1431-2 du décret 2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux établissements publics de coopération culturelle
- d) Vu l'article 8 des statuts de l'EPCC

Étaient présents :

Excusés :

Considérant :

En vertu des statuts de l'EPCC, le ou la Président.e du Conseil d'Administration peut être assisté.e d'un Vice-Président ou d'une Vice-Présidente, élu(e) en son sein dans les mêmes conditions de scrutin et de durée : à la majorité des deux tiers, pour 3 ans renouvelable, qui ne peut excéder le cas échéant, celle de son mandat électif, sauf s'il s'agit d'une personnalité qualifiée.

C'est dans ce cadre qu'il est proposé de procéder à l'élection du Vice-Président ou de la Vice-Présidente de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes.

Charles CHIVILO s'exprime au nom d'Hermeline MALHERBE pour rappeler son attachement au Mémorial du camp de Rivesaltes, à son rayonnement et à toutes les actions menées par l'équipe du Mémorial.

► **Hermeline MALHERBE est élue à l'unanimité Vice-présidente**

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 10 juin 2025**

Délibération 03/2025 : Adhésion à l'association « Itinéraires Liberté Pyrénées Europe »

Considérant :

Le Mémorial du Camp de Rivesaltes a été sollicité par l'association « Itinéraire Liberté Pyrénées Europe» afin d'adhérer en tant que partenaire.

Cette association porte le projet des « Itinéraires Liberté Pyrénées Europe » ILPE (12 itinéraires sur l'ensemble de la chaîne des Pyrénées et 5 départements : Pyrénées Atlantiques, Hautes Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Pyrénées Orientales) s'inscrivant dans une démarche de certification par le Conseil de l'Europe des chemins d'évasion par les Pyrénées durant la Seconde Guerre mondiale.

L'association a également participé à la rédaction d'un guide spécial du Routard sur 12 itinéraires dont le titre provisoire est « Pyrénées, les chemins de la liberté ». Ce guide spécial devrait paraître en octobre 2025.

Ces explications apportées, il est proposé :

- **D' ADHÉRER** à l'association « Itinéraire Liberté Pyrénées Europe»
- **DE CHARGER** la Directrice d'effectuer les démarches nécessaires à cette adhésion qui se chiffre à 150€

Céline Sala Pons précise que cette proposition d'adhérer à cette association émane de Carole DELGA.

Il s'agit de rejoindre un réseau d'itinéraires qui permettra une connexion est-ouest le long de la chaîne des Pyrénées. La Directrice ajoute que les migrants d'aujourd'hui empruntent ces mêmes chemins.

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 10 juin 2025

Rapport 04/2025 Rapport d'activités 2024 et présentation du bilan à mi-mandat de la Directrice

Considérant :

Le rapport d'activités 2024 a été adressé en version PDF à tous les membres du Conseil d'administration avec la convocation.

Remis également sur table en version papier le jour de la réunion, il permet à chacune et chacun de disposer des informations essentielles relatives à la vie de l'établissement sur l'année civile écoulée (fréquentation, vie institutionnelle, situation financière, partenariats, interventions sur le bâtiment, etc.) et de mettre en valeur la richesse et la diversité des activités du Mémorial (la programmation scientifique et culturelle, la politique de communication, la politique éditoriale, etc.).

Cette année, la présentation de ce rapport d'activités fournit également l'occasion à la Directrice de présenter à mi parcours un bilan intermédiaire de la mise en œuvre du projet d'établissement pour lequel elle a été recrutée.

Ces explications apportées, il est proposé

- D'APPROUVER le rapport d'activités 2024 tel que présenté en annexe

Le rapport d'activités 2024 est complété d'une présentation à mi-parcours du projet d'établissement porté par la directrice Céline SALA PONS dont le diaporama est joint en annexe.

Rappelant que dans le cadre d'un EPCC, le projet d'établissement est au cœur de la vie de l'établissement, Céline SALA PONS explique avoir mobilisé les compétences plurielles de l'équipe du Mémorial qui s'est largement impliquée dans sa mise en œuvre. Elle souligne également que ce projet qui fedERE n'a pu être mis en œuvre qu'à la faveur d'une gestion administrative et financière rigoureuse.

A mi mandat, elle observe qu'il a permis un brassage au sens large du terme : croiser des idées, mêler des mémoires, mélanger des publics, à l'instar des stages de citoyenneté, à destination de jeunes condamnés, en partenariat avec la PJJ.

Sur le plan territorial, la Directrice précise que le projet inscrit également dans une logique d'emboîtement d'échelles : locale, transfrontalière, nationale et internationale

Agnès LANGEVINE tient à adresser ses remerciements à l'équipe du Mémorial ainsi qu'à sa directrice Céline SALA PONS. Elle souligne que le Mémorial est un lieu traversé par l'Histoire, mais également traversé d'histoires de souffrances et d'émotions. Elle félicite Céline SALA PONS d'être parvenue, à travers son projet d'établissement, à créer des liens de coopération avec le tissu associatif local et régional, à créer une solidarité avec les acteurs mémoriels et culturels du département. Attachée à l'inclusivité et à la mixité des publics, Mme LANGEVINE se réjouit de l'appropriation grandissante du Mémorial par des personnes peu habituées à fréquenter ce type de lieu culturel ou patrimonial.

A l'attention d'Agnès LANGEVINE qui s'interroge sur les possibilités techniques de capter et diffuser plus régulièrement des colloques, Pascal HUMBERT indique que les expérimentations réalisées ces derniers mois permettent d'envisager une diffusion élargie, via du streaming, d'éléments de la programmation.

Répondant à Charles CHIVILO sur les sujets abordés avec le public carcéral, François LEMARTINEL, représentant du personnel et médiateur au sein du Mémorial, indique que l'histoire du Mémorial permet d'aborder, par exemple, la question de l'absence de contrôle juridictionnel de l'internement ou de faire des liens entre seconde guerre mondiale, les périodes de colonisation/décolonisation et les mécanismes actuels de radicalisation

Geneviève ERRAMUZPE remercie Céline SALA PONS pour sa présentation et souhaite adresser des remerciements appuyés à l'ensemble de l'équipe. Elle souligne que la rigueur scientifique du Mémorial constitue la meilleure réponse à la défiance dont la recherche fait parfois l'objet.

Alexandre DOULUT félicite Céline SALA PONS d'avoir réussi à remobiliser une équipe en souffrance et créer un véritable collectif soudé qui avance ensemble vers une même direction.

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 10 juin 2025

Rapport 05/2025 : Approbation du compte de gestion 2024

Considérant :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur ainsi que l'état de l'actif et du passif, l'état des restes à recouvrer et à payer

Après s'être assuré que le Payeur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans les écritures,

Considérant la régularité de ses écritures,

Statuant sur l'ensemble de ces opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, les différents chapitres et comptes, le Comptable public a remis le compte de gestion de l'exercice 2024 du Mémorial du camp de Rivesaltes.

Considérant que ce document est conforme aux documents comptables tenus par l'ordonnateur,

Ces explications apportées, il est proposé :

- **D'APPROUVER** les comptes rendus par M. le Comptable public de l'établissement, des recettes et dépenses de l'établissement public de coopération culturelle du Mémorial du camp de Rivesaltes
- **DE CONSTATER** la conformité de l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024
- **DE DÉCLARER** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Payeur n'appelle ni observation ni réserve de sa part

► ***adopté à l'unanimité.***

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 10 juin 2025

Rapport 06/2025 : Approbation du compte administratif 2025

Considérant :

Le compte administratif constitue le dernier acte du cycle budgétaire, après le débat sur les orientations budgétaires, le vote du budget primitif et des décisions modificatives.

Il doit être présenté et approuvé par l'assemblée délibérante avant le 30 juin suivant l'année à laquelle il se rapporte, puis être transmis au représentant de l'État avant le 15 juillet.

Ce document, qui suit une forme et une maquette officielle à laquelle il n'est pas possible de déroger (document joint en annexe), dresse le bilan de l'ensemble des dépenses (mandats) et des recettes (titres) effectuées par la collectivité dans chacune des sections (fonctionnement et investissement) sur le dernier exercice budgétaire.

Il constitue un arrêté des comptes de l'Ordonnateur, alors que le compte de gestion retrace les comptes tenus par le Comptable du Trésor Public.

Au-delà des objectifs de transparence et de sincérité comptable, la présentation du compte administratif constitue un moment privilégié d'information et de communication budgétaire.

Au travers du présent rapport, l'assemblée est ainsi invitée à :

- prendre connaissance de l'exécution effective du budget 2024, voté le 22 décembre 2023 et modifié par le budget supplémentaire du 02 mai 2025, en dépenses comme en recettes, section par section, chapitre par chapitre,
- de constater l'évolution des dépenses et des recettes de l'EPCC au cours des 4 derniers exercices,
- d'appréhender la situation financière de la collectivité au 31 décembre 2024 en présentant la structure du budget, les grands équilibres financiers et l'évolution des résultats.

I. Analyse par chapitre de la section de fonctionnement

A. Des charges de fonctionnement stabilisées malgré l'inflation

Crédits ouverts (BP+DM) : 1.759.496 €
Réalisé : 1.724.071 €
Taux d'exécution : 98%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Charges à caractère général	799 344,64 €	800 420,27 €	784 374,77 €	774 101,46 €
Charges de personnel	819 721,11 €	945 387,00 €	955 472,12 €	927 968,57 €
Autres charges (y compris amortt)	18 564,93 €	18 741,73 €	28 607,83 €	22 001,13 €
Dépenses totales	1 637 630,68 €	1 764 549,00 €	1 768 454,72 €	1 724 071,16 €

Dans un contexte pourtant marqué par un fort niveau d'inflation, le Mémorial est parvenu à faire reculer à la fois ses charges de fonctionnement général (qui atteignent leur plus bas niveau depuis 2017) mais également de ses frais de personnel.

1. Chapitre 011 : des charges à caractère général en légère diminution

Crédits ouverts (BP+DM) : 779 496 €

Réalisé : 774 101€

Taux d'exécution : 99%

Les charges à caractère général intègrent les dépenses techniques d'exploitation du bâtiment et de fonctionnement des services (396 486€), la programmation scientifique et culturelle (222.471 €), la promotion des activités du Mémorial (69.705 €) et l'approvisionnement du café et de la librairie (85 439€).

Ces charges atteignent leur niveau le plus bas depuis 2017, malgré les pressions inflationnistes et la montée en charge de l'activité de l'établissement.

Ces bons résultats sont le produit du plan de sobriété énergétique mis en œuvre (la consommation en énergie de l'établissement a baissé de 36 % en deux ans), de la mutualisation de la programmation scientifique et culturelle avec d'autres acteurs du territoire, d'une rationalisation des dépenses de communication

2. Chapitre 012 : des charges de personnel en légère baisse

Crédits ouverts (BP+DM) : 950 000 €

Réalisé : 927 968 €

Taux d'exécution : 97 %

La baisse constatée par rapport à 2023 et 2022 constitue l'aboutissement des mesures de redéploiement mises en œuvre depuis deux ans qui ont permis de ne pas reconduire des postes précaires et finalement onéreux pour l'établissement (apprentissage/ alternance/ contrat de recherche / stagiaires de longue durée) .

3. Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Crédits ouverts (BP+DM) : 9.000 €

Réalisé : 1 001 €

Taux d'exécution : 11 %

Ce chapitre concerne quasi exclusivement le versement aux organismes de gestion collective des droits d'auteur (SACEM/SACD) et les droits d'auteurs.

4. Chapitre 042 : les dotations aux amortissements

Crédits ouverts (BP+DM) : 21.000 €

Réalisé : 21.000 €

Taux d'exécution : 100%

L'effort d'amortissement des immobilisations de l'établissement (matériel, logiciels, etc.) ne donne pas lieu à décaissement d'argent mais constitue une forme d'épargne obligatoire permettant au Mémorial de renouveler progressivement ses équipements et de faire face à leur dépréciation dans le temps. Il constitue ainsi simultanément une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement.

B. Des recettes de fonctionnement en forte croissance

Crédits ouverts (BP+DM) : 1.689.496 €
 Réalisé : 1.719.082 €
 Taux d'exécution : 102 %

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	Réalisations 2021	Réalisations 2022	Réalisations 2023	Réalisations 2024
Contribution de la Région	735 000,00 €	735 000,00 €	735 000,00 €	735 000,00 €
Contribution du Département	395 000,00 €	395 000,00 €	395 000,00 €	395 000,00 €
Etat (Dilcrah/ DRAC/DPMA)	172 000,00 €	182 500,00 €	182 067,00 €	229 956,00 €
Autres subventions ou produits de	25 884,00 €	30 327,15 €	39 856,92 €	31 901,76 €
Ressources propres	180 572,00 €	347 180,35 €	285 757,65 €	327 224,95 €
Recettes totales	1 508 456,00 €	1 690 007,50 €	1 637 681,57 €	1 719 082,71 €

1. Chapitre 74 : Dotations et participations

Crédits ouverts (BP+DM) : 1.360.000 €
 Réalisé : 1.359.956 €
 Taux d'exécution : 100 %

En 2024, l'établissement a bénéficié du soutien, à niveau constant, de la Région Occitanie et du Département des Pyrénées Orientales à hauteur de 1.130.000 €, soit 65 % de ses ressources.

En complément des contributions statutaires de ses deux collectivités fondatrices, le Mémorial a également perçu différentes subventions de l'État et notamment :

- .une subvention de 180 000 € de la Dilcrah pour son action en faveur de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations (en progression de 30.000 €)
- .une subvention de 15 000 € du Ministère des Armées pour son action en faveur de la mémoire
- .une subvention de 32 000 € de la DRAC (en progression de 25.000€)
- .une subvention de l'ANR de 2 956 €

2. Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Crédits ouverts (BP+DM) : 19.496€
 Réalisé : 31.901 €
 Taux d'exécution : 160 %

Ce chapitre intègre les remboursements de l'assurance statutaire qui ont permis de couvrir une partie des salaires des agents en arrêt maladie ou en congés maternité ainsi que les recettes de locations d'espaces ou les recettes de mécénat financier (24.000€)

3. Chapitre 70 : Produits des services

Crédits ouverts (BP+DM) : 310.000€
 Réalisé : 327 224€
 Taux d'exécution : 105 %

L'EPCC est parvenu à faire progresser de manière notable ses ressources propres par rapport à l'an passé (+ 40.000 €) en développant son niveau d'activité et la fréquentation du lieu (croissances des recettes de billetterie, du café et de la librairie de près de 15 %)

C. L'évolution du résultat de fonctionnement et des réserves

La contraction des recettes de fonctionnement encaissées et des dépenses de fonctionnement mandatées fait apparaître un solde très légèrement négatif sur l'exercice de 4.988,45 €, couvert par les réserves de l'établissement, lesquelles s'établissent à 408.484 € à l'issue de l'exercice.

RESULTATS DE FONCTIONNEMENT				
	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Résultat de l'exercice	-129 174,00 €	-74 541,50 €	-130 773,15 €	-4 988,45 €
Résultat cumulé (réserves)	625 473,00 €	550 930,26 €	420 157,11 €	408 484,57 €
Affectation du résultat en SI (1068)			6 684,09 €	

II. Analyse par chapitre de la section d'investissement

En valeur absolue, la section d'investissement du budget du Mémorial est relativement faible, les dépenses les plus lourdes relevant respectivement de la Région (bâtiment) ou du Conseil départemental (réseau informatique).

A. Les dépenses d'investissement

Crédits ouverts (BP+DM) : 56.200 €
Réalisé : 28.596 €
Taux d'exécution : 51 %

En 2023, 28.596 € ont été investis en équipement divers, pour le développement du logiciel de réservation en ligne des visites de groupes ou pour la conception des expositions temporaires.

B. Les recettes d'investissement

Crédits ouverts (BP+DM) : 62.884 €
Réalisé : 24.767 € (hors 1068)
Taux d'exécution : 40 %

Parallèlement, 23.345 € de recettes ont été perçues (21.187 € de recettes d'amortissement et 2.157 € du fonds de compensation de la TVA).

C. Le résultat de la section d'investissement

Le Compte administratif fait ainsi apparaître sur l'exercice un solde négatif de 3.829 €, lequel sera couvert par une affectation du résultat de fonctionnement (affectation obligatoire).

Ces explications apportées, il est proposé :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2024 tel que détaillé dans la maquette jointe en annexe
- **D'ARRÊTER** arrêter les résultats définitifs tels que présenté ci-dessous :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Dépenses	1 724 071,16 €	28 596,88 €	1 752 668,04 €
Recettes	1 719 082,71 €	24 767,73 €	1 743 850,44 €
Résultat de l'exercice	-4 988,45 €	-3 829,15 €	-8 817,60 €
Résultat antérieur	420 157,11 €	-6 684,09 €	413 473,02 €
Affectation du résultat	6 684,09 €		

- **D'INSCRIRE** au BS en report à nouveau 3.829,15 € au compte 001 (D) et 404.655,42 € au compte 002 (R)
- **D'AFFECTER** au BS 3.829,15€ du résultat de fonctionnement au compte 1068 pour couvrir le déficit de la section d'investissement

S'appuyant sur le diaporama joint en annexe, Pascal HUMERT présente le compte administratif 2024 qui traduit globalement un retour à l'équilibre des comptes de l'EPCC avec un solde négatif relativement minime en fonctionnement et en investissement

Il souligne ensuite la baisse des charges de personnel par rapport à l'exercice précédent ; ce chapitre restant le chapitre le plus important dans le budget de l'établissement.

Ensuite, il explique les raisons qui conduisent à une baisse des charges à caractère général :

- *la diminution du coût de l'énergie*
- *la rationalisation des dépenses liées à la programmation*
- *la baisse des dépenses de communication*

S'agissant des recettes, il mentionne la part croissante de l'État dans le financement des activités du Mémorial en soulignant l'augmentation à 180 000 € de la subvention accordée par la DILCRAH en soutien aux projets et aux actions du Mémorial et l'intégration de la DRAC dans le tour de table financier.

► adopté à l'unanimité (en dehors de la présence de la Directrice de l'EPCC, ordonnatrice des dépenses et des recettes)

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 10 juin 2025

Rapport 07/2025 : Approbation du budget supplémentaire 2025

Considérant :

Sur le plan réglementaire, le budget supplémentaire est à la fois un budget de report et un budget d'ajustement.

Un budget de report dans la mesure où il a vocation à intégrer en comptabilité les résultats de l'exercice antérieur et un budget d'ajustement dans la mesure où il permet d'affiner les prévisions votées au stade du Budget Primitif pour tenir compte de la réalité budgétaire en cours d'exercice. Pour 2025, le budget supplémentaire du Mémorial du camp de Rivesaltes s'équilibre à hauteur de 16.829 € en section d'investissement et se présente en « suréquilibre » en section de fonctionnement du fait de la reprise des résultats antérieurs (23.000 € en dépenses pour 404.655 € en recettes).

I. Le « sur-équilibre » de la section de fonctionnement

➤ A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes nouvelles, d'un total de 404.655 €, correspondent à la reprise du résultat 2024 de la section de fonctionnement au compte 002.

➤ B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses nouvelles, d'un total de 23.000 € correspondent à :

- e) L'ajustement du chapitre « frais de personnel » (+10.000€) pour tenir compte de la revalorisation des cotisations patronales au régime de retraites
- f) L'ajustement de l'effort d'amortissement des immobilisations, sous évalué au stade du BP (+13.000€)

II. Une section d'investissement qui s'équilibre à hauteur de 25.200 €

A. Des recettes d'investissement complémentaires

Le Budget supplémentaire permet d'inscrire 16.829,15 € de recettes complémentaires, liées respectivement à l'affectation obligatoire de 3.829,15 € (couverture du résultat antérieur), et 13.000,00 € de recettes d'amortissement.

B. L'utilisation des crédits complémentaires

Les 16.829,15 € complémentaires permettront de couvrir le résultat négatif reporté de 2024 (3.829,15 €) et d'engager une campagne de remplacement matériel scénique (auditorium) et informatique.

Ces explications apportées, il est proposé :

- g) D'approuver la maquette budgétaire jointe en annexe
- h) D'arrêter, par chapitre, le budget supplémentaire pour l'exercice 2025 du Mémorial du camp de Rivesaltes :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	BP	BS	Total
Charges a caractère Général	796 800,00 €		796 800,00 €
Charges de personnel	950 000,00 €	10 000,00 €	960 000,00 €
Autres charges	10 200,00 €		10 200,00 €
Amortissement des subventions	18 000,00 €	13 000,00 €	31 000,00 €
Total	1 775 000,00 €	23 000,00 €	1 798 000,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	BP	BS	Total
Contributions /subventions	1 545 000,00 €		1 545 000,00 €
Produits du domaine	215 000,00 €		215 000,00 €
Atténuations de charges			0,00 €
Autres produits de gestion courante	15 000,00 €		15 000,00 €
Résultat reporté		404 655,42 €	404 655,42 €
Total	1 775 000,00 €	404 655,42 €	2 179 655,42 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
	BP	BS	Total
Immobilisations incorporelles	5 000,00 €		5 000,00 €
Immobilisations corporelles	18 000,00 €	13 000,00 €	31 000,00 €
Résultat reporté		3 829,15 €	3 829,15 €
Total	23 000,00 €	16 829,15 €	39 829,15 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	BP	BS	Total
Amortissement des immobilisations	18 000,00 €	13 000,00 €	31 000,00 €
FCTVA	5 000,00 €		5 000,00 €
Subvention d'équipement			0,00 €
Affectation du résultat (1068)		3 829,15 €	3 829,15 €
Total	23 000,00 €	16 829,15 €	39 829,15 €

► adopté à l'unanimité.

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 10 juin 2025**

**Rapport 08/ 2025 : Fixation du prix du catalogue, des cartes postales et de
l'affiche de l'exposition « objets de mémoire »**

Considérant :

Dans le cadre de l'exposition « objets de mémoire », des affiches et des cartes postales ont été imprimées et sont disponibles à la librairie pour les personnes qui souhaiteraient en faire l'acquisition.

Il va également être édité un catalogue qui sera proposé à la vente à la librairie.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration les tarifs de vente suivants :

- affiche au prix de 2€
- cartes postales au prix de 1€
- catalogue au prix de 14 €

Ces explications apportées, il est proposé :

- **DE FIXER** à 2 € le prix de vente pour l'affiche de l'exposition « objets de mémoire »
- **DE FIXER** à 1€ le prix de vente pour les cartes postales de l'exposition « objets de mémoire »
- **DE FIXER** à 14 € le prix de vente du catalogue

► **adopté à l'unanimité.**

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 10 juin 2025

Rapport 09/2025 : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Considérant :

Par délibération 7/2019 du 17 avril 2019, le Conseil d'administration instituait au bénéfice des agents de l'EPCC le Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Au regard de l'évolution des effectifs, des évolutions de carrières (réussites aux examens professionnels) et du calibrage des postes, il y a lieu :

- d'intégrer les grades de catégorie B et les emplois correspondants non couverts par la délibération initiale
- d'actualiser les 2 annexes de la délibération 7/2019 en y ajoutant les catégories suivantes :

ANNEXE 1 – IFSE

RÉPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS

Groupe de fonctions	Fonctions/ emploi	Montants maxima annuels d'IFSE
Rédacteurs – Catégorie B		
Groupe 1	Assistante de direction	13 200 €
Groupe 2	Gestionnaire RH et Paie Gestionnaire comptable	12 000 €
Assistants de conservation du patrimoine – Catégorie B		
Groupe 1	Chargé des publics Chargé de projets	13 200 €
Groupe 2	Médiateur	12 000 €
Techniciens – Catégorie B		
Groupe 1	Régisseur Technique	13 200 €

ANNEXE 2 – CIA

RÉPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS MONTANTS MAXIMUMS POSSIBLES

Goupes	Fonctions / Postes dans la collectivité	Montants annuels maximum du CIA
Techniciens – catégorie B		
Groupe 1	Régisseur technique	1 500 €
Assistants de conservation du patrimoine – catégorie B		
Groupe 1	Chargé de projets / Chargé des publics	1 500 €
Groupe 2	Médiateur	1 350 €
Rédacteurs – catégorie B		
Groupe 1	Assistante de direction	1 500 €
Groupe 2	Gestionnaire RH et paie / Gestionnaire comptable	1 350 €

► adopté à l'unanimité.

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 10 juin 2025

Délibération 10/2025 : Actualisation des modalités et des taux de remboursement et/ ou de prise en charge directe des frais de mission des agents, des intervenants et des membres des commissions consultatives en vue d'intégration aux Règlements Intérieurs

Considérant :

Dans le cadre du fonctionnement de l'EPCC du Mémorial du camp de Rivesaltes et à la lumière du développement de l'activité de l'établissement, il convient d'actualiser et préciser les modalités de prise en charge des frais de mission des agents (titulaires, non titulaires, stagiaires) ainsi que des intervenants et des membres des commissions consultatives.

Agents (titulaires, non titulaires, stagiaires)

Remboursement des frais kilométriques et frais annexes

Dans le cadre des déplacements pour mission des agents de l'EPCC, le remboursement des frais kilométriques interviendra selon les taux d'indemnités kilométriques en vigueur. (cf annexe 1)
Ce remboursement interviendra dès lors que le déplacement intervient au-delà du périmètre du trajet résidence familiale-résidence administrative.

Le remboursement des frais de péage et parking est subordonné à la production d'un justificatif.

Les frais de taxi ou de VTC seront pris en charge après accord de la Direction et sur production d'un justificatif, selon les critères suivants :

- pas de possibilité de transports en commun (horaires matinaux, horaires tardifs, pas de desserte)
- inadaptation de l'offre de transports en commun (durée excessive...)
- bagages hors norme
- contraintes médicales

Modalités de réservation et de remboursement des billets de transports

Les réservations de transport par train sont effectuées par l'établissement en seconde classe ou classe économique.

La réservation en 1[°] classe n'interviendra qu'à titre exceptionnel, lorsqu'il n'y a plus de place en seconde, ou que le tarif en 1^{re} est inférieur ou équivalent à celui de la seconde ou pour circonstances exceptionnelles (santé, bagage hors norme,...).

La possibilité de modifier le billet 2[°] classe pour un billet 1[°] classe, pour convenances personnelles, restera à la discrétion des agents concernés. Pour procéder à toute(s) modification(s), les agents concernés devront se rendre à un guichet/borne SNCF.

En cas de réservation directe par l'agent, le remboursement des billets de transport est subordonné à la production du titre utilisé. Il sera effectué sur la base du tarif du billet acquitté s'il s'agit d'un billet de deuxième classe, ou du barème kilométrique SNCF 2[°] classe s'il s'agit d'un billet de première classe dont le coût excède ce barème.

Réservations hôtelières

Les agents en mission pour lequel une réservation hôtelière est nécessaire peuvent :

- procéder à la réservation et faire l'avances des frais qui seront ensuite remboursés sur production de justificatifs et dans le cadre du barème en vigueur (cf annexe 1)
- demander la réservation et le paiement par prise en charge directe par la structure, la prise en charge directe restant conditionnée au respect du barème en vigueur (cf annexe 1) et à la possibilité d'un paiement par mandat administratif.

Intervenants et membres des commissions consultatives

Remboursement des frais kilométriques

Dans le cadre des déplacements des intervenants et des membres de commissions consultatives, le remboursement des frais kilométriques, lors d'un déplacement en véhicule personnel, s'effectuera sur la base du tarif SNCF 2ème classe ou du remboursement des factures d'essence et de péage relatives au déplacement.

Distance	Prix kilométrique
De 1 à 16 km	0,1944
De 17 à 32 km	0,2165
De 33 à 64 km	0,1597
De 65 à 109 km	0,1489
De 110 à 149 km	0,1425
De 150 à 199 km	0,1193
De 200 à 30 km	0,1209
De 301 à 499 km	0,1030
De 500 à 799 km	0,0921
De 800 à 9 999km	0,0755

Les frais de taxi seront pris en charge après accord de la Direction et sur production d'un justificatif, selon les critères suivants :

- pas de possibilité de transports en commun (horaires matinaux, horaires tardifs, pas de desserte)
- inadaptation de l'offre de transports en commun (durée excessive...)
- bagages hors norme
- contraintes médicales

Le remboursement des frais de péage et parking est subordonné à la production d'un justificatif.

Modalités de réservation et de remboursement des billets de transports

Dans le cadre de la réservation par la structure, de billets de transports en train, la priorité sera donnée à une réservation en 2^e classe.

La réservation en 1^e classe n'interviendra qu'à titre exceptionnel, lorsqu'il n'y a plus de place en seconde ou que le tarif en 1^{re} est inférieur ou équivalent à celui de la seconde ou pour circonstances exceptionnelles (santé, bagage hors norme,...).

La possibilité de modifier le billet 2^e classe pour un billet 1^e classe, pour convenances personnelles, restera à la discrétion des personnes . Pour procéder à toute(s) modification(s), celles-ci devront se rendre à un guichet SNCF.

Dans le cadre de la réservation par la personne, le remboursement des billets de transport est subordonné à la production du titre utilisé. Il sera effectué sur la base du tarif kilométrique SNCF 2° classe.

Ces explications apportées, il est proposé :

- **DE RETENIR** le principe d'un remboursement des frais kilométriques, pour les agents (titulaires, non titulaires, stagiaires) sur la base d'une indemnité kilométrique forfaitaire dans les conditions réglementaires en vigueur , ainsi que les frais de péage, parking sur production d'un justificatif

- **DE RETENIR** le principe d'un remboursement des frais kilométriques, pour les intervenants et les membres des commissions consultatives sur la base du tarif SNCF 2^e classe, ainsi que les frais de péage, parking sur production d'un justificatif

- **DE RETENIR** le principe de la réservation de billets de train en 2^e classe pour les agents ainsi que les intervenants et membres des commissions consultatives, la réservation en 1^e classe n'interviendra qu'à titre exceptionnel, lorsqu'il n'y a plus de place en seconde, que le tarif en première est inférieur ou équivalent à celui de la seconde ou pour circonstances exceptionnelles (santé, bagage hors norme,...).

Dans le cadre de la réservation par la personne, le remboursement des billets de transport est subordonné à la production du titre utilisé. Il sera effectué sur la base du tarif kilométrique SNCF 2^e classe, s'il s'agit d'un billet de 1^{ere} classe plus onéreux

- **DE RETENIR** le principe de la prise en charge des frais de taxi , pour les agents ainsi que les intervenants et membres des commissions consultatives ,après accord de la Direction et sur production d'un justificatif, selon les critères suivants :

- pas de possibilité de transports en commun (horaires matinaux, horaires tardifs, pas de desserte)
- inadaptation de l'offre de transports en commun (durée excessive...)
- bagages hors norme
- contraintes médicales

- **D'INTÉGRER** ces modalités de remboursement au Règlement Intérieur de l'Établissement ainsi qu'au Règlement Intérieur des instances

ANNEXE 1

Remboursement des frais kilométriques

Considérant qu'en vertu de l'article 10 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 susvisé, l'agent autorisé à utiliser son véhicule terrestre à moteur pour les besoins du service est indemnisé de ses frais de transport soit sur la base du tarif de transport public de voyageurs le moins onéreux, soit sur la base d'indemnités kilométriques, dont les taux sont fixés par un arrêté conjoint du ministre chargé de la fonction publique, du ministre chargé du budget et du ministre chargé de l'outre-mer.

Considérant que l'arrêté du 3 juillet 2006 susvisé fixe les taux des indemnités kilométriques en vigueur.

Indemnités kilométriques à compter du 1^{er} janvier 2022 :

Distance	Jusqu'à 2 000 kms	De 2 001 à 10 000 kms	Après 10 000 kms
Véhicules < 5 CV	0,32 € par km	0,40 € par km	0,23 € par km
Véhicules de 6 et 7 CV	0,41 € par km	0,51 € par km	0,30 € par km
Véhicules d'au moins 8 CV	0,45 € par km	0,55 € par km	0,32 € par km

Type de véhicule	Montant de l'indemnisation
Motocyclette (cylindrée supérieure à 125 cm ³)	0,15 € par km
Véloréacteur et autres véhicules à moteur	0,12 € par km (le montant des indemnités kilométriques ne pouvant être inférieur à une somme forfaitaire de 10 €)

Remboursement des frais de repas et d'hébergement

Considérant que le taux du remboursement forfaitaire des frais supplémentaires de repas et le taux du remboursement forfaitaire des frais d'hébergement sont fixés par un arrêté conjoint du ministre chargé de la fonction publique et du ministre chargé du budget ;

Considérant que l'arrêté du 20 septembre 2023 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixe les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 susvisé, comme suit :

	Taux de base	France métropolitaine	Commune de Paris
Hébergement (y compris petit déjeuner)		Grandes villes (+de 200 000 hab.) et communes de la métropole du Grand Paris	
Hébergement (y compris petit déjeuner)	90 €	120 €	140 €
Déjeuner	20 €	20 €	20 €
Dîner	20 €	20 €	20 €

Le taux d'hébergement prévu ci-dessus est fixé dans tous les cas à 150 € pour les agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite.

1/ Remboursement forfaitaire des frais d'hébergement :

Considérant qu'en vertu de l'article 7-1 du décret n°2001-654 susvisé, il appartient au conseil d'administration de l'établissement de fixer, en métropole, le barème des taux du remboursement forfaitaire des frais d'hébergement.

Que peuvent également être fixées, pour une durée limitée, lorsque l'intérêt du service l'exige et pour tenir compte de situations particulières, des règles dérogatoires aux taux des indemnités de mission et de stage, lesquelles ne pourront, en aucun cas, conduire à rembourser une somme supérieure à celle effectivement engagée.

Qu'à ce titre, les taux d'hébergement fixés par l'arrêté du 3 juillet 2006 modifié susvisé, sont modulables par l'assemblée délibérante, soit pour appliquer une minoration, soit, plus exceptionnellement, pour majorer cette indemnité pour tenir compte de l'intérêt du service ou de situations particulières.

2/ Remboursement des frais de repas :

Choix du remboursement forfaitaire des frais de repas

Considérant qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 3 du décret n°2006-781 susvisé, le conseil d'administration de l'établissement prévoit le remboursement forfaitaire des frais de repas engagés par l'agent.

► *le vote de cette délibération est reporté à la prochaine séance, de telle sorte que soit établi un état des dépenses de déplacement permettant d'évaluer l'impact d'une prise en charge de billets de première classe pour l'ensemble des intervenants et des agents.*

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 10 Juin 2025

Rapport 14/2024 : validation de la Programmation scientifique, artistique, culturelle (saison estivale 2025 ; septembre 2025 / juin 2026)

Considérant :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Établissement, il est proposé d'approuver la programmation scientifique, artistique et culturelle pour une saison annuelle complète de septembre 2025 à juin 2026.

À l'instar de ce que pratiquent de nombreux lieux de diffusion culturelle de référence, l'inscription de la programmation dans un cadre annuel permet de donner de la visibilité au public, des perspectives aux équipes, de renforcer l'efficacité de la communication mais surtout de mettre en valeur les lignes scientifiques et artistiques qui la structurent.

S'agissant précisément de la ligne de la prochaine saison, elle a été construite dans le respect de l'équilibre des différentes mémoires qu'abrite le Mémorial tout en se déclinant dans des formats variés qui illustrent l'éclectisme du lieu et sa volonté de s'adresser à toutes et tous (grand public, jeune public, chercheurs, enseignants) autant dans le champ scientifique (colloque, formations, journées d'études, conférences, café philo) que dans le champ culturel (théâtre, danse, concert, ...).

Cette programmation s'inscrit ainsi dans la ligne fixée par le projet ERE mais elle l'amplifie à l'heure des 10 ans :

- **Une saison nourrie malgré la fermeture:** 55 évènements sont d'ores et déjà prévus.
- **Une saison ambitieuse** avec de belles affiches et des grands noms dans tous les champs : **Littérature** : Laura Vasquez, Dominique Bona, Sylvain Prudhomme **musique** : Denis Cuniot, Steeve Laffont, les Frères Helmstetter, Rodolphe Burger **Scientifique** : Charles Tamazount, Alexandre Doulut, Philippe Prost, Raphaëlle Branche, Geneviève Dreyfus Armand et Céline Pauthié.../ **Art et cinéma** : Steven Cohen, Abd al Malik) avec une dimension transfrontalière affirmée (Clara Lloret, Kamchàtka, ...)
- **Une saison toujours plus partenariale** : un palier supplémentaire est encore passé cette année dans cette dynamique territoriale collective. 30 évènements sur les 55 prévus sont co-organisés ou implique un partenaire extérieur. En outre, de nouveaux partenaires (Musée d'Art moderne de Collioure, La Ligue de l'Enseignement, EPCC du MAM de Céret, Théâtre de Thuir, Union des Jeunes Avocats, des membres du réseau Exilis,...) rejoignent le cercle des fidèles (Casa Musicale, Théâtre d'Estagel, CIP Visa, Courts Circuits, LGBT 66,Trajectoires, FFRREE, Welcome 66, Scène Nationale de Narbonne, Jazzèbre, Nostre Mar, Festival Pablo Casals...)

En préambule de la présentation de cette saison 2025/2026, il est proposé d'approuver le programme des évènements prévus cet été au Mémorial

SAISON ESTIVALE 2025

JUILLET

► jeudi 03/07 : LA MÉMOIRE A FLEUR D'OBJET

- **17h** : ateliers autour de l'exposition temporaire « Objets de mémoire » par Nicole BERGE
- **18h30** café artistique avec l'association Trajectoires, Nicole BERGE et Claire MUCHIR : « *que peuvent l'art et le sensible pour le combat mémoriel* »
- **Tarif** : gratuit

► jeudi 10/07 HARKIS : DES COMBATTANTS SANS REFUGE

- **18H30** Conférence de Charles TAMAZOUNT, avocat, sur la condamnation de la France par le CEDH dans le cadre de l'action intentée par Abdel Khader Tamazount
- **20H00** Projection du film « *N'en parlons plus* » de Cécile Khindria : primé au Figra 2023, ce documentaire poignant et pudique de Cécile Khindria et Vittorio Moroni revient, à travers le parcours d'une famille, sur la tragédie des harkis
- **Tarif** : gratuit

► mercredi 16/07 « ILS FURENT ARRÊTÉS PARCE QUE JUIFS » (Journée nationale de commémoration de la rafle du Vel d'Hiv)

- **18h30** : représentation du spectacle « Le tailleur » (compagnie Safra) : récit intergénérationnel chorégraphique et musical au service d'une épopee poétique à l'accent Yiddish, qui place les objets et les gestes des générations précédentes au centre de son propos.
- **Tarif** : gratuit

► jeudi 31/07 MÉMOIRE EN CHEMIN : A LA RENCONTRE DU FESTIVAL DE THÉÂTRE D'ESTAGEL

- **18h00** : représentation du spectacle « *Viva !* » (Compagnie de la Locace) qui aborde le drame d'un féminicide commis en pleine dictature franquiste, dans le sillage de la guerre civile Espagnole. Un spectacle consacré à un tabou sociétal et familial où les objets permettent d'évoquer des questions d'une extrême sensibilité.

AOUT

► samedi 02/08 : A L'OMBRE DE L'HISTOIRE, LA MÉMOIRE DES NOMADES SE LÈVE (Journée européenne de la Mémoire de l'Holocauste des Roms)

- **15h00** dépôt de gerbes aux stèles
- **16h00** cérémonie de dépôt d'objets ayant appartenu à de la famille Burkler en vue de leur conservation et de leur valorisation (expo permanente) par le MCR
- **17h00** Lecture musicale de témoignages d'internés nomades de Rivesaltes, par des descendants (Musique : Noé Reinhardt et Steeve Laffont / lecture : Sylvain Stawski)
- **Tarif** : gratuit

► mardi 26/08 : LES JOURS SANS RETOUR : JUILLET 1942, ZONE SUD (Commémoration des rafles de l'été 1942 dans la zone sud)

- **18h00** : cérémonie de dépôt d'objets de la famille Drommelschlager

- **18h30** : Café-histoire avec Alexandre Doulut, membre du Conseil d'Administration du MCR, autour de la publication de sa thèse « *La déportation des juifs de France, changement d'échelle* » (CNRS édition) qui permettra notamment d'aborder la place spécifique du Camp de Rivesaltes durant l'été 1942
- **20h00** : Représentation de la pièce de théâtre « Après l'oubli » (Compagnie Libre Court), écrite et interprétée par deux descendantes de victimes de la Shoah et qui permet d'aborder, sous un nouvel angle au Mémorial, la thématique de la post mémoire, de la transmission et de la culpabilité.
- **Tarif** : gratuit

SAISON 2025-2026

2025

SEPTEMBRE

►mardi 02/09 : VISA POUR L'IMAGE AU MCR , UN DIALOGUE EN PARTAGE

- **18h30** : vernissage de « l'exposition invitée » du festival « Visa pour l'image 2025 » présentée du 2 au 15 septembre
- Tarif : gratuit

►jeudi 11/09 : LE MCR, SCÈNE OUVERTE POUR LE FESTIVAL « Courts Circuits 66 »

- **18h00** : projection du film « Las cartas perdidas » qui présente le parcours de femmes emprisonnées ou exilées suite à la Guerre d'Espagne à travers des lettres lues par Alba Flores, Luisa Gavasa, Marisa Paredes, Nora Navas, África de la Cruz, Resu Morales, Karmele Aranburu, Gloria Vega, Ana Gracia, Chupi Llorente, Ana Labordeta et Miriam Tejedor. La projection sera suivie d'une discussion avec la réalisatrice Amparo Climent.
- **20h00** : représentation du spectacle poétique « C(h)oeur de femmes », autour de la thématique sororité
- Tarif : gratuit

►samedi 20 et dimanche 21/09 : HÉRITAGES D'HIER, TRÉSORS DE DEMAIN (« Journées européennes du patrimoine »)

En dépit des travaux de refonte, le Mémorial s'inscrit dans le programme public des JEP, en adaptant ses visites guidées et ses animations culturelles gratuites au contexte. Des ateliers participatifs et créatifs seront notamment proposés par la Cie Créature tout au long du week-end dans la perspective d'une création qui sera présentée l'année suivante.

- **Samedi en journée** : sortie de résidence « au-delà du son » de Clara Claus et Alexander Vert (expérience immersive sous casque, installé dans des transats, au coeur de l'îlot F) / Dialogue avec les associations mémorielles
- **Samedi à 18h** : « Souffles d'art, vents de mémoire et chemins d'émotions » Présentation de la saison 2025- 2026
- **Samedi 20 à 19h** remise de la médaille de « Chevalier dans l'ordre des arts et des lettres » à Georges Bartoli
- **Samedi 20 à 20h** : concert de Titi Robin et Roberto Saadna
- **Dimanche en journée** : sortie de résidence de Clara Claus et Alexander Vert /Dialogue avec les associations mémorielles
- Tarif : gratuit

►jeudi 25/09 : HARKIS : UNE FIDÉLITÉ BLESSÉE, UNE MÉMOIRE EN MARCHE (« Journée nationale d'hommage aux Harkis, aux Moghaznis et aux personnels des diverses formations supplétives et assimilés »)

- **18h00** : vernissage d'une exposition de peintures de Aïcha Hamdi née au camp et ayant vécu au hameau de forestage de Rivesaltes
- **18h30** : présentation l'enquête-collecte réalisée par Julie Savelli, maîtresse de conférence à l'Université Paul Valéry de Montpellier, en 2024-2025 dans le cadre de sa délégation « CNRS au musée » sur les hameaux de forestage sur le système de ségrégation socio-spatiale vécue par 25 familles harkies reclassées dans le hameau de forestage de Rivesaltes (1964-1976) et

à la cité du Réart (1977-2016) et projection du témoignage de Kader Goutta, fils de harki ayant grandi au hameau de forestage et responsable de l'association « Mieux vivre à Rivesaltes ».

OCTOBRE

► vendredi 10& samedi 11/10 : BARBELÉS D'ENFANCE, SILENCES DE FEMMES

- **Vendredi 10 (9h30-18h)** : première journée, à Rivesaltes, du colloque international « Femmes et enfants internés en France, 1939-1945 » organisé par les Conseils scientifiques de la Maternité Suisse d'Elne et du Mémorial du camp de Rivesaltes
- **Vendredi 10 à 18h00** : récital musical « des frontières et des femmes » de Manuela Para
- Tarif : 7,5 € pour le public

Le colloque se poursuit, hors les murs à Elne, le samedi 11 de 09h à 19h30.

► samedi 18/10: DIX ANS À FAIRE TAIRE LES SILENCES

« *Les 10 ans du Mémorial* » (programme spécifique à venir)

► jeudi 30/10: CLAUDE SIMON : MÉMOIRES ÉPARSES, HISTOIRES EN ÉCLAT

- **18h30** : café littéraire et artistique animé par Marianne Petit autour de l'oeuvre de Claude Simon, prix Nobel de littérature. Modéré par Marianne Petit, ancienne Directrice de la maison Marguerite Yourcenar, cette soirée croiserait les regards scientifiques, littéraires et plastiques de la critique littéraire et biographe Mireille Calle-Gruber, de l'écrivaine Maylis de Kerangal et de la Conservatrice Claire Muchir sur la place singulière de la mémoire de la guerre d'Espagne et de la seconde guerre mondiale dans l'œuvre protéiforme du Prix Nobel de Littérature.
- Tarif : gratuit

NOVEMBRE

► jeudi 13/11 (date à confirmer) : LE MÉMORIAL, LIEU D'ÉCHOS PARTAGES, ACCUEILLIR LES VOIX LGBT+

- **18h30** : Rencontre avec **Steven Cohen**, performeur sud africain revendiquant une triple identité liée à son ascendance juive et afrikaner ainsi qu'à son orientation homosexuelle. Organisé en partenariat avec le centre « LGBT+66 », cet échange sera conduit autour d'une sélection d'œuvres vidéo réalisées sur différents sites marqués par la Shoah ou l'Apartheid qui permettront d'éclairer le travail que mène cet artiste depuis plusieurs décennies autour des questions mémorielles, d'identités croisées, de culpabilité et de résistance à l'indifférence.
- Tarif : 5 €

► mardi 18/11 : UNE SAISON POUR GRANDIR- JEUNES SPECTATEURS, GRANDS CITOYENS !

- EXILI – programmation en langue catalane

- **11h et 13h30** : Théâtre jeune public *en català* et en partenariat avec la Ligue de l'enseignement autour de « **La casa més petita** » (Companyia Campi qui pugui) qui relate une histoire d'amitié sur une toile de fond d'exil et de « valises » que l'on emporte avec soi.

► mercredi 26/11 : LIGNES FRONTIÈRES, LIGNES DE FUITE

- **18h30** : lecture musicale autour du livre de Sylvain Prudhomme, « *Coyote* », qui relate son périple en auto-stop le long de la frontière américano-mexicaine, ligne de front et de fracture politique. A la lisière du carnet de voyage, du poème et du documentaire, ce spectacle met en

scène des portraits de vies marquées par la précarité, l'*espoir*, la solidarité et la confrontation à un système d'oppression matérialisé par « le mur de Trump ». Il réunira sur le plateau l'auteur, Sylvain Prudhomme, le comédien Fabien Bergès et le musicien, Seb Martel.

- Tarif : 7,50€

DÉCEMBRE

► vendredi 05& samedi 06/12 : A VOIX HAUTE ! «Humanité-Diversité-Fraternité» Concours d'éloquence Robert Badinter au service d'une mémoire européenne

- **Vendredi 05 à 14h** : En partenariat avec l'Union des jeunes Avocats des Pyrénées Orientales, la première édition d'un concours de plaidoirie/éloquence autour de questions éthiques et juridiques qui traversent l'histoire du camp (antisémitisme, antisiganisme, colonisation, etc...) et des enjeux contemporains auxquels cette histoire tourmentée fait écho (déplacements forcés de population, discriminations, révisionnisme, mémoire et citoyenneté, post colonialisme ...).
- **Vendredi 5 à 18h30 (sous réserve)** : projection/débat du dernier film d'Abd al Malik « *Le procès que l'esclave Furcy intenta à son maître* ». En résonance avec l'esprit du concours d'éloquence, la projection de ce film contribuerait à mettre en lumière les liens et continuités entre "esclavagisme-colonisation-discriminations" que le Mémorial s'attache éclairer dans sa programmation scientifique et culturelle.
- Tarif : 5 €

► jeudi 11/12 : NOTES VAGABONDES ET CONTES D'AILLEURS

Face aux persécutions et à la violence extrême dont furent l'objet les nomades durant l'histoire, et notamment à Rivesaltes, la culture tsigane a su montrer sa résilience et sa capacité à souder, à rassembler la communauté. Aujourd'hui encore, elle continue à rayonner et hybrider les autres cultures en portant et en diffusant l'idéal de liberté qui la structure. Passeur de cette culture vivante et foisonnante, Blandine et Adrian Jordan ont adapté et mis en musique des extraits de trois recueils de contes tsiganes au travers d'un spectacle qui trouvera un écho particulier sur le site de l'ancien « camp des familles » de la zone sud où près de 1400 nomades furent internés durant la seconde guerre mondiale.

- **13h30** : Représentation scolaire
- **18h30** : Représentation tout public
- Tarif : 7,50€

► jeudi 18/12 : AUX VENTS DU MONDE, LES PAS DES MIGRANTS (« journée mondiale des migrants »)

- **18h30** : programmé en partenariat avec la Scène nationale de Narbonne, le spectacle « *Kamchàtka* » invite le spectateur à rencontrer 8 personnages perdus sur le camp, chacun avec sa valise dont rien ne permet de savoir s'il s'agit de simples voyageurs ou de migrants. Sur le lieu même de l'ancien camp Joffre, carrefour de l'exil du second vingtième siècle, le spectateur prend place dans un espace de dialogue où il devient acteur de l'échange et de la réflexion sur notre rapport à l'altérité.
- **20h** : Pour marquer une nouvelle étape dans le partenariat entre le Mémorial du Camp de Rivesaltes et le Festival P.Casals un grand concert de fin d'année se tiendra dans la salle d'exposition ou dans l'auditorium en fonction de l'avancée des travaux, (programme à venir). Un concert placé sous la bienveillante mémoire de l'exilé Pablo Casals.
- Tarif : 9€

2026

JANVIER

► mardi 13/01 : PIERRES DE MÉMOIRE

Journée de "formation de formateurs", autour de "Architecture et mémoires" inscrite au Plan Académique de formation des enseignants de l'Académie de Montpellier. Cette journée organisée en partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux (Forteresse de Salses) et le CAUE66 en présence de Philippe Prost, architecte et urbaniste français, lauréat du Grand Prix national de l'architecture en 2022 et professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris, architecte de l'Anneau du Mémorial International de Notre dame de Lorette.

- **18h30** : conférence de Philippe Prost
- **20h00** : présentation des vœux du MCR et des associations mémorielles de la commission mémoire
- Tarif : gratuit

► jeudi 22/01 LES RIVES MÊLÉES: MÉDITERRANÉE DES CULTURES

- **18h30**: Partenariat avec *Mare Nostrum* autour de leur grande nouveauté 2026 : Remise du "Prix Mare Nostrum des Mémoires"
- **20h** : Spectacle de danse flamenco en écho, entre Gibraltar et l'Orient. "Les Andalousies, du Bosphore à Gibraltar" en partenariat avec le théâtre des Aspres de Thuir. Un spectacle chorégraphique flamenco/balkanique, une rencontre entre deux univers, deux femmes, chacun incarné par une d'elles révélant la pluralité des cultures flamenca dans une perspective géographique.
- tarif : 9€

► mardi 27/01 : "SOUVIENS-TOI POUR DEMAIN (« Journée de mémoire de la Shoah et de prévention des crimes contre l'humanité »)

Pièce de théâtre « *Michelle doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ?* » écrite à partir de l'émotion suscitée en 2014 par la publication d'un selfie posté sur un réseau social d'une jeune fille posant tout sourire à Auschwitz. Une pièce qui pose la question de notre rapport à l'image et de notre égocentrisme face à l'histoire et aux drames collectifs.

L'occasion ici, au Camp de Rivesaltes, de parler de notre quotidien, dans un ancien Camp où l'éducation au regard et à l'esprit critique sont mobilisés avec en trame de fond les valeurs qui font l'essence même de ces lieux d'histoire.

- **13h30** : représentation scolaire
- **18h30** : représentation tout public
- **Tarif : 7,50€**

FÉVRIER

► jeudi 05/02 : LES ÉCLATS DE LA LUMIÈRE : Algérie, une histoire en héritage

• **13h30:** représentation scolaire de « Mémoires chorales »

Petite forme théâtrale conçue comme un écho vivant, nourrie de témoignages. Mémoires Chorales repose sur un travail préalable de collecte de témoignages : anciens combattants, enfants pendant la guerre, descendants de soldats, Harkis, objecteurs de conscience, Pieds-Noirs, combattants du FLN... Chacun·e d'eux porte une histoire singulière, sensible, souvent bouleversante.

- **18h30 : café-histoire autour du livre « papa qu'as-tu fais en Algérie » de Raphaëlle Branche**, spécialiste des violences en situation coloniale. Elle est professeure d'histoire contemporaine à l'université Paris-Nanterre, membre du Conseil supérieur des archives et rédactrice en chef de la revue Vingtième Siècle : Revue d'histoire et membre du Conseil Scientifique du Mémorial de Rivesaltes
- **20h00:** Mémoires chorales

tarif : 9€

► vendredi 13/02 : UNE SAISON POUR GRANDIR- JEUNES SPECTATEURS, GRANDS CITOYENS ! -
MEMORIA AL NU VOL -en langue catalane-

- **11h et 13h30 :** représentations scolaires en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et *en català*, du spectacle de marionnettes et de clowns « **KUMILUNIMBU** » (Companyia Ortiga), une histoire de migration et d'espoir racontée par un nuage catalan.

jeudi 19/02 : MÉMOIRES D'UN PASSAGE : LA RETIRADA

En partenariat avec l'association FFREEE et le Mémorial du camp d'Argelès

- **18h30 :** "café histoire": "L'engagement des républicains espagnols dans la résistance" par Geneviève Dreyfus Armand et Diego Gaspar Celaya
- **20h00 :** spectacle de Clara Lloret (compagnie Arsenika), « *Riz Noir* » est un véritable chant des indésirables. Un chant de lumière qui métisse des chants traditionnels catalans-espagnols (du Nord de la Catalogne jusqu'à Valencia) et les mêle à des chants juifs et arabes. Conçu comme une prolongation du dialogue interculturel engagés dans la péninsule ibérique durant « l'Al Andalous » (711-1492), ce spectacle repose sur des témoignages de ces différentes communautés ont transité par le Camp Joffre.

- **Tarif : 9€**

MARS

► Jeudi 12/03 : SUR LES TRACES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

- **9h30-17h30 :** journée d'études sur l'histoire militaire du Camp Joffre
- **18h00 :** vernissage de l'exposition temporaire " Les Tirailleurs sénégalais" d'Hervé Williencourt
- **18h30:** café-histoire "Soldats de la République : les tirailleurs sénégalais" Jean-François Moragues (historien et juriste)
- **20h00:** concert de Senny Kamara en partenariat avec Jazzèbre. L'artiste est l'une des rares femmes au monde à jouer de la Kora. Sa musique, ses textes, sa voix livrent un combat subtil d'amour et d'unicité.
- **Tarif : 9€**

► Mercredi 18/03 : FRONTIÈRE COUTURE

- **9h30-17h :** journée d'échanges sur les archives de la Frontière (1936-1946) organisée par les Archives Départementales des P.O en collaboration avec les Archives historiques de Gérone, dans le cadre d'EXILIS, réseau transfrontalier des lieux de mémoire catalans.
- **Tarif : gratuit**

► Jeudi 19/03 : LA JUSTE MÉMOIRE acte II : L'art en exil (titre provisoire)

- **18h30:** Vernissage de l'exposition temporaire « L'art en exil » conçue en partenariat avec le Musée d'Art Moderne de Collioure et le Musée d'Art Moderne de Céret. Une exposition en 2 lieux au MCR et au Musée de Collioure (vernissage le 04 avril 2026) consacrée aux artistes exilés qui ont trouvé refuge sur notre territoire.
- **20h:** Moment poétique – lecture de poèmes de et par Laura VAZQUEZ, prix Goncourt de la poésie 2023
- **Tarif :** gratuit

► Mardi 24/03 : « LAÏCITÉ, UN PRINCIPE, DES RENCONTRES »

3è « Rencontres de la Laïcité » en partenariat avec l'Éducation Nationale et le Conseil départemental des Pyrénées Orientales (programme à venir)

► Jeudi 26/03 : SOUFFLES D'ANCÊTRES, VOIX D'AVENIR NOMADES

- **18h30:** Film « de la source à la mer » (1992) dont la réalisatrice Pisla Helmstetter est l'une des grandes figures de l'internement des Nomades à Rivesaltes et figure majeure de la résistance à l'oppression subie par sa communauté. Née en 1926 dans les collines de l'Alsace du Nord, elle a grandi au rythme des saisons, des rivières, des villages et des roulettes. Trilingue — romani, alsacien, français — elle a traversé le siècle en laissant un témoignage précieux à travers ce film documentaire (1992) et un livre de mémoires (2012).
- **20h :** Spectacle « La Tsigane céleste »
Derrière ce projet, Raïlo Helmstetter, guitariste et petit-fils de Pisla Helmstetter a imaginé ce spectacle (qui réunit un groupe de six musiciens) non pas comme un simple hommage, mais comme un acte artistique collectif, inspiré des valeurs que portait sa grand-mère qu'on appelait "Pisla, la femme aux semelles de vent".
- **Tarif :** 9€

AVRIL

► mercredi 08/04 : LES FILS DE LA MÉMOIRE GITANE : Tissage intergénérationnel (Journée mondiale du peuple gitan)

- **9h00-12h00 :** en partenariat avec l'Éducation Nationale et la Préfecture des PO, concert pédagogique de Tato Garcia Guitariste, chanteur, auteur, compositeur, interprète. Maître dans l'art du fameux « ventilador », il est un fervent ambassadeur de la rumba catalane, musique née dans les années 60 dans les quartiers gitans de Barcelone, où le flamenco s'est nourri d'échanges avec le son cubain et les chants mélismatiques méditerranéens. Avec sa guitare, il poursuit une carrière internationale qui l'a encore récemment conduit aux côtés d'Arthur H et Mathieu Amalric dans le dernier film ANGE de Tony Gatlif (Cannes 2025)

► jeudi 09/04 : RETOUR (s) A RIVESALTES

- **18h30 :** conférence de Dominique Bona, écrivaine française lauréate du prix Interallié 1992 et du prix Renaudot 1998, mais également membre de l'Académie française. Originaire de Rivesaltes, elle entretient une relation intime avec l'espace du Camp Joffre qui jouxte sa maison

d'enfance. Elle évoquera en quoi les traces de l'histoire peuvent résonner avec son œuvre littéraire.

- **20h00** : concert de Denis Cuniot avec un hommage, piano et voix, à la poétesse Édith Bruck, née en Hongrie en 1931, déportée en 1944 à Auschwitz et exilée en Italie depuis 1954. Devant la douleur, la beauté, et l'humanité portées par les poèmes d'Édith Bruck, le virtuose pianiste klezmer indique avoir été « happé et bouleversé, et il est né un besoin absolu de créer ce spectacle ».

Leur retour ici à Rivesaltes, tant pour Dominique Bona que Denis CUNIOT, est bien plus qu'une présence : c'est une fidélité à la mémoire et un honneur pour nous toutes et tous.

- Tarif : 9€

► jeudi 16/04 : LES SENTIERS DE LA LIBERTÉ

- **18h30**: conférence J.Calvet, historien, responsable scientifique du Mémorial Démocratique de Barcelone "Les évasions vers l'Espagne depuis les P.O. (1940-1942)
- **20h00** : projection du film "L'aura du chemin" de Jacob Sucari, professeur à l'Université des Beaux Arts de Barcelone. Un film de Banyuls à Port Bou autour de la mémoire de l'exilé Walter Benjamin
- Tarif : 9€

MAI

► mardi 12/05 : UNE SAISON POUR GRANDIR- PETITS SPECTATEURS, GRANDES ÉMOTIONS ! LA RÉPUBLIQUE DES INVISIBLES AU CŒUR DU CAMP

- **11h et 13h30** : Théâtre d'objets avec la représentation de « C'est vendredi aujourd'hui », une création de la compagnie « Commelair » qui met en scène un groupe d'enfants du camp de Terezin qui pour tromper la peur imaginent une République clandestine.

► jeudi 21/05 : LE CAMP JOFFRE, UN CARREFOUR DE L'ORDRE COLONIAL

- **18H30**: Café-histoire de Céline Pauthié "Les supplétifs Guinéens au Camp Joffre" Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Nantes et membre du Conseil Scientifique du Mémorial du Camp de Rivesaltes, Céline Pauthier a participé au programme de recherche autour des supplétifs de l'armée française Guinéens relégués au Camp Joffre de Rivesaltes entre 1962-1965. Elle partagera le résultat de ses recherches et contribuera à éclairer cette présence méconnue des troupes coloniales à Rivesaltes.
- Tarif : gratuit

► **dates à définir** : journée de restitution du voyage des lycéens de l'académie de Montpellier à Auschwitz en partenariat avec la Région Occitanie et le Mémorial de la Shoah / journée de remise des prix du/des concours d'écriture

JUIN

► LIBERTÉ, ÉGALITÉ, MÉDITERRANÉE

Ouverture du festival *Nostre Mar* (date à préciser)

- **18h30** : Conférence d'ouverture (programme non encore arrêté)
- **20h00** : « Carte méditerranéenne » à Rodolphe Burger, compositeur et musicien, dont le travail artistique croise et fusionne son identité rhénane et européenne avec son ouverture aux influences méditerranéennes.

► lundi 2/06 : UNE SAISON POUR GRANDIR- JEUNES SPECTATEURS, GRANDS CITOYENS ! -

L'AMITIÉ SANS ADRESSE

- **11h et 13h30** : représentations scolaires en partenariat avec la Ligue de l'enseignement de « Mise à l'index » (compagnie le 7e tiroir), un spectacle qui met en scène une amitié qui dérange parce qu'elle contredit les logiques de ségrégations territoriales et sociales.

► vendredi 19/06 : DES PAS AUX PAROLES DES RÉFUGIES DU XXI^e SIÈCLE (Journée Mondiale des réfugiés)

Placée sous l'actualité des déplacements forcés de population, cette journée mondiale ne peut que résonner à Rivesaltes. Pour la 2e année, un partenariat fort est noué avec l'association Welcome 66 et SOS Méditerranée à travers la présentation de la représentation du spectacle "Cultivons des tenailles" qui raconte l'errance, les déplacements, l'exil et la fraternité. Une écriture dramaturgique bâtie à la croisée du récit, du documentaire et de la série

- **13h30** : représentation scolaire
- **18h30** : représentation tout public
- **Tarif** : 7,50€

Soulignant que la diffusion d'un livret de saison facilite la lisibilité en interne, mais aussi auprès du public des actions menées au sein du Mémorial, Céline SALA PONS fait observer que ce document saison permet de valoriser la cohérence scientifique et culturelle de la programmation proposée au Mémorial.

S'appuyant sur le diaporama joint en annexe, elle détaille la ligne scientifique et culturelle de la saison à venir et présente les 55 évènements seront présentés malgré la fermeture des espaces d'exposition.

Jean-Baptiste LLATI fait part de son plaisir à partager la programmation du lieu. Il existe selon lui un rapprochement entre le Mémorial et son métier d'avocat autour d'idées communes comme la privation de libertés.

A l'attention de Manuella STANDAROWSKI qui l'interroge sur la prise en compte des travaux de refonte de la scénographie dans l'usage des espaces, Céline SALA PONS précise que la programmation a été maintenue et enrichie pour garder le contact, le lien avec le public du Mémorial, l'auditorium restant accessible durant les travaux.

Toujours dans l'optique de garder un lien avec le public et les visiteurs, la Directrice explique l'exposition temporaire sera transférée dans l'espace café et dans le hall d'entrée.

Avec ces aménagements, le public pourra toujours venir au Mémorial et visiter l'espace d'accueil réaménagé et assister à des conférences ou à des visites spécifiques à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment.

► adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS

➤ Avancement du chantier

Une présentation (jointe en annexe) de l'avancement du projet de refonte de l'espace muséal est assurée par Nathalie SAIDOUX, responsable de la conduite de cette opération au sein des services de la Région. Cette présentation est l'occasion d'annoncer un démarrage des travaux à la mi-août pour une livraison du nouveau parcours muséal à la fin novembre.

A l'attention d'Alexandre DOULOUT qui s'interroge sur la nature des visages qui seront présentés dans le cheminement vers le Mémorial, Céline SALA PONS précise qu'il s'agit de portraits libres de droits, déjà publiés qui feront référence à toutes mémoires du camp.

Dans le même esprit d'incarnation des mémoires du site, Alexandre DOULUT suggère de réfléchir à la création d'un mur numérique permettant, progressivement, de présenter tous les visages de Rivesaltes à partir de l'exploitation des bases de données.

S'il devait être impossible de réunir toutes ces photographies, Geneviève ERRAMUZPE suggère de prévoir un QR en fin de la frise afin d'accéder à la liste des personnes internées à Rivesaltes et ceci en fonction de la nationalité et de la période.

Nathalie SAIDOUX, précise que, dans le cadre de la phase 2 du projet de refonte, le hall d'entrée sera à repenser. Une borne dans le hall pourrait être envisagée.

Georges BARTOLI fait part de l'installation proposée à Oradour sur Glane qui pourrait être reprise à Rivesaltes via une photo et une voix qui égrènerait les noms des personnes internées.

➤ **Fermeture exceptionnelle**

En raison de travaux sur le réseau d'eau du Mémorial qui entraîneront une coupure générale d'eau dans le bâtiment, le Mémorial sera fermé le lundi 30 juin toute la journée.